

HABILITATION ELECTRIQUE INITIALE BO/HO/HOV/BS/BE



PARTICIPANT(S) :

Personnel non-électricien, exécutant et chargé de chantier, devant évoluer à proximité d'installations électriques.

ORGANISATION :

Durée : 17,5 heures

Lieux : Campus du lac ou Campus de Libourne

INTERVENANT(S) :

Formateur expert habilitations électriques.

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010

Code APE-NAF 8542Z

N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin – CS 31996 –

33071 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

Site de Libourne

7 Bis rue Max Linder

33504 Libourne Cedex

Tél : 05 57 25 40 66

campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

Pénétrer en zone d'investigation.

Accéder aux locaux réservés aux électriciens.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Alternance de théorie et d'exercices pratiques.

Publications NF C 18510.

Habilitation possible aux titres : BO/HOV, BO ou BE Mesurage, BE Vérification, BE Essai.

CONTENU DU PROGRAMME

Structure de la norme NF C 18510

- Domaine de tension.
 - Travaux hors tension, travaux sous tension.
 - Voisinage de pièces nues sous tension (zone)
 - Rôle des différents intervenants
 - Opérations non électriques / Chargé d'opération / Chargé d'intervention ...
 - Installations électriques
 - Constitution des réseaux
 - Production et distribution de l'énergie électrique
 - Technologie et caractéristiques des appareils constituant un réseau
 - Fonctions des matériels électriques en basse tension et très basse tension
 - Préciser le rôle du chargé d'exploitation électrique
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
 - Rendre compte de son activité
 - Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
 - Déterminer les documents applicables dans le cadre des mesurages, des essais ou des vérifications ainsi que les autres documents associés
 - Rédiger les documents applicables des Mesurages, des essais ou des vérifications
 - Lister les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou essais et/ou Vérification
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail
 - Respecter et faire respecter les procédures de mesurage ou/et essais et /ou de vérification
 - Identifier les ouvrages ou les installations et zone d'environnement objet des mesurages et/ou essais et/ou vérification (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Risques spécifiques.